

RÉGION CORSE
LE DIRECTEUR DE BASTIA

Délégation de signature
donnée par le directeur départemental de Haute-Corse
Au caissier de Bastia

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, le 2 juin 2025 à M. Jean-Luc CHAUSSIVERT, directeur régional de Corse.

Vu la délégation permanente donnée par M. Jean-Luc CHAUSSIVERT, directeur régional de Corse, le 21 juillet 2025 à M. Thierry BERGER, directeur départemental de Haute-Corse, et notamment le pouvoir de subdélégation accordé.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry BERGER, directeur départemental de Haute-Corse, délégation est donnée à Madame Valérie SUBTIL, responsable du service de Caisse de Bastia, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service de la caisse.

Fait à Bastia, le 21 juillet 2025

Thierry BERGER

